

DACP

REF : DACP2013044

Signataire : MC/ED/PSL/OL

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun pour les années 2014 à 2017. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

EXPOSE :

L'actuel marché de fournitures de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun, arrivant à échéance le 31 décembre 2013, il y a lieu de passer un nouveau marché pour satisfaire aux besoins du service entretien du patrimoine.

Ce marché permet de pourvoir à la fourniture des pièces détachées utiles à la réparation et à l'entretien en régie de la flotte automobile albertivillarienne.

Le marché comportant 5 lots est passé pour une durée allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2017 au plus tard.

L'étendue de la prestation à réaliser dépendant de la fréquence et de l'importance des pièces détachées à remplacer, impossibles par nature à définir avant que leur défektivité survienne, l'évaluation quantitative précise des besoins ne peut être réalisée en amont, ainsi, est-il proposé de passer un marché à bons de commande.

Les prestations du marché traitées à prix unitaires, feront l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

ALLOTISSEMENT	SEUIL MINI € H.T.	SEUIL MAXI € H.T.	DEPENSES N-1
Lot N°1 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun</u>	25 000 €	80 000 €	54 000 € HT
Lot N° 2 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires</u> Projecteurs, échappements, batteries, électricité, lampes, courroies, bougies, balais essuie glasses, embrayage, démarreur, alternateur et divers organes de véhicules	15 000 €	65 000 €	39 550 € HT
Lot N° 3 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun</u> Filtres à huile, gasoil, air et essence	Pas de seuil minimum	15 000 €	1 700 € HT
Lot N° 4 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires</u> plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins et divers organes de freinage	Pas de seuil minimum	30 000 €	2 400 € HT
Lot N°5 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transport en commun</u> Plaquettes de freins, flexibles, disques maîtres cylindres, embrayage et divers organes de freinage	Pas de seuil minimum	25 000 €	2 300 € HT

La ville d'Aubervilliers n'est engagée que sur le seuil minimum du marché pendant toute sa durée, à l'exception des lots pour lesquels aucun seuil minimum n'a été fixé, compte tenu du caractère aléatoire des dépenses afférentes.

Le montant maximum annuel ne donne aucun droit au titulaire du marché et n'engage en rien la ville.

Le marché est passé sur appel d'offres conformément aux articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir, approuver le projet de marché cité en objet et autoriser le maire, à l'issue de la procédure, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, à signer les contrats subséquents avec les entreprises rendues attributaires.

Avis favorable de la Commission n°2

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013044

Signataire : MC/ED/PSL/OL

OBJET : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun pour les années 2014 à 2017. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

Vu le projet de marché,

Vu l'avis de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant que le marché relatif à la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2013, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents pour les 4 années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun passé sur appel d'offres pour une période allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2017 au plus tard.

Ce marché comporte les lots et seuils annuels suivants :

ALLOTISSEMENT	SEUIL MINI € H.T.	SEUIL MAXI € H.T.
Lot N°1 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun</u>	25 000 €	80 000 €
Lot N° 2 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires</u> Projecteurs, échappements, batteries, électricité, lampes, courroies, bougies, balais essuie glasses, embrayage, démarreur, alternateur et divers organes de véhicules	15 000 €	65 000 €
Lot N° 3 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun</u> Filtres à huile, gasoil, air et essence	Pas de seuil minimum	15 000 €
Lot N° 4 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires</u> plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins et divers organes de freinage	Pas de seuil minimum	30 000 €
Lot N°5 <u>Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transport en commun</u> Plaquettes de freins, flexibles, disques maîtres cylindres, embrayage et divers organes de freinage	Pas de seuil minimum	25 000 €

AUTORISE le maire, à l'issue de la procédure et conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, à signer les contrats subséquents avec les entreprises rendues attributaires.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué